

PAIEMENT DES FRAIS DE DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENTION

(TOUS LES PAIEMENTS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS EN DEVISES CANADIENNES. LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES NE S'APPLIQUE PAS)

DÉNOMINATION DE LA VARIÉTÉ	NOM COMMUN DE L'ESPÈCE	NUMÉRO DE LA DEMANDE OU DU CERTIFICAT D'OBTENTION (S'IL Y A LIEU)	
TYPE DE FRAIS	N ^{BRE}	FRAIS (\$)	TOTAL (\$)
<input type="checkbox"/> DÉPÔT D'UNE DEMANDE		250	
<input type="checkbox"/> CERTIFICAT TEMPORAIRE		50	
<input type="checkbox"/> REVENDICATION DU BÉNÉFICE DE PRIORITÉ		50	
<input type="checkbox"/> EXAMEN D'UNE DEMANDE		750	
<input type="checkbox"/> DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT D'OBTENTION		500	
<input type="checkbox"/> TAXE ANNUELLE		300	
<input type="checkbox"/> RÉACTIVATION D'UNE DEMANDE APRÈS DÉSISTEMENT RÉPUTÉ		100	
<input type="checkbox"/> RÉACTIVATION D'UNE DEMANDE, SUR REQUÊTE, APRÈS DÉSISTEMENT RÉPUTÉ		200	
<input type="checkbox"/> AUTRE _____			
TOTAL DES FRAIS PAYÉS			
PAR CHÈQUE OU MANDAT (PAYABLE À L'ORDRE DU RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA) <input type="checkbox"/> CHÈQUE <input type="checkbox"/> MANDAT			
PAR CARTE DE CRÉDIT <input type="checkbox"/> VISA <input type="checkbox"/> MASTERCARD <input type="checkbox"/> AMERICAN EXPRESS			
		NOM DU TITULAIRE DE LA CARTE _____ ADRESSE/NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU TITULAIRE DE LA CARTE : _____ _____ N° DE LA CARTE _____ DATE D'EXPIRATION ____/____ SIGNATURE _____ VOULEZ-VOUS UN REÇU? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
PAR VIREMENT TÉLÉGRAPHIQUE (CENTRES DE RECHERCHES D'AAC SEULEMENT)			
_____ NOM ET EMPLACEMENT DU CENTRE DE RECHERCHES			
_____ NOM DU RESPONSABLE DES FINANCES (EN LETTRES MOULÉES)		_____ CODE DE L'ORG. RI	
_____ SIGNATURE DU RESPONSABLE DES FINANCES		_____ CODE DE RÉF. RI	
_____ TÉLÉPHONE			

NOTA : UNE FOIS QUE L'EXAMEN D'UNE DEMANDE A ÉTÉ ENTREPRIS, LES FRAIS DE DEMANDE NE PEUVENT ÊTRE REMBOURSÉS. LES FRAIS D'EXAMEN NE SONT PAS REMBOURSÉS SI UN EXAMINATEUR DU BPOV A DÉJÀ VISITÉ LE LIEU D'ESSAI.

VOUS POUVEZ OBTENIR PAR COURRIEL UNE VERSION ÉLECTRONIQUE DU PRÉSENT FORMULAIRE (WP8 OU WORD 97), EN COMMUNIQUANT AVEC LE BPOV.